

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : NOUE PAYSAGÈRE

NOUE PAYSAGÈRE



Avant les travaux



Après les travaux

> PARTICULARITÉS DU PROJET

- + Enrochement,
- + Plantation d'arbres,
- + Réalisation d'une marre temporaire artificielle,
- + Terrassement,
- + Abattage d'arbres,
- + Ensemencement.

> ÉQUIPE ET ORGANISATION

Maître d'ouvrage	État de Genève	Tiphaine BUSSY Gaëtan SEGUIN
Bureau d'ingénieur	BG ingénieurs conseils	Céline SAUVIN
Mandataire	EMI Conseil	Alexandre BLUNIER
Technicien	Martin Paysage	Jérémy LAYAT
Chef d'équipe	Martin Paysage	Franck BAGNIER

> CHIFFRES CLÉS

Période des travaux 06 à 08.2015	Durée des travaux 2 mois	Montant hors taxes CHF 165'600.-
Volume de béton total 25 m³	Surface de réaménagement ~1'250 m²	

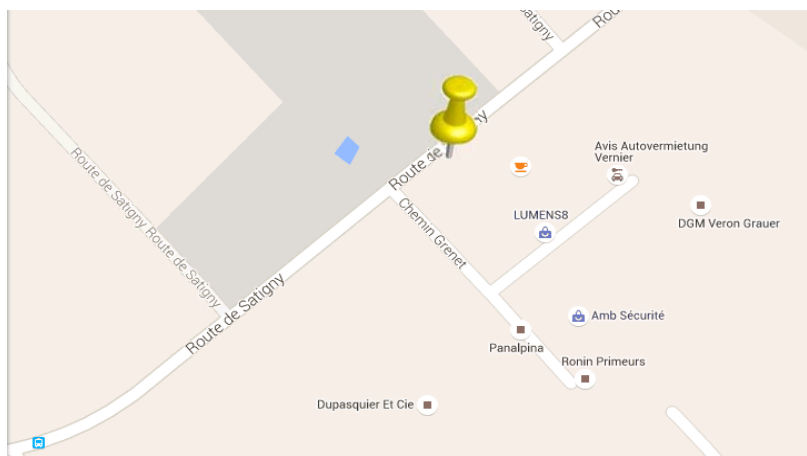
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : NOUE PAYSAGÈRE

> SITUATION

Route de Satigny
CH-1217 Meyrin

Coordonnées géographiques

E MN95 : 2494623.58 m
N MN95 : 1119553.64 m
Latitude WGS84 : 46.219177 °N
Longitude WGS84 : 6.072938 °E



> DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet consistait à réaliser une noue paysagère en bord de route.

L'exécution des travaux en détail :

- Mise en place des installations de chantier,
- Coupe et évacuation d'arbres d'environ 5 m de hauteur,
- Arrachage et évacuation de l'ensemble de la strate arbustive,
- Décapage, terrassement, compactage et remise en place des terres végétales,
- Enrochements,
- Plantation de végétaux,
- Réalisation de gazon rustique et fleurie,
- Réalisation d'une marre temporaire artificielle.



> RESSOURCES

+ Effectif moyen sur le chantier de 4 personnes, dont :
1 chef de chantier, 1 machiniste, 1 maçon.

+ Moyens en matériel : Pelle 8 tonnes à chenilles, 1 dumper 3.5 m³.

> MESURES QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉES

+ SMI Système de Management Intégré,
Établissement d'un PHSE
Plan Hygiène Sécurité Environnement,
Formation continue.

+ Sensibilisation aux mesures :
Audits internes
Quarts d'heure sécurité
Visites de courtoisie.

+ Plan de gestion environnementale des chantiers :
Air, eaux, déchets, bruit, sol, flore, faune.